Le Nord

ADMINISTRATION
LILLE — 18, rue d'Angleterre, 18 — LILLE

CONDITIONS

Par la poste, Un an	30 francs
Six mois	16 francs
Trois mois	8 francs
Départements non-limitrophes et Etranger, port en sus.	

Les annonces sont reçues aux bureaux du journal, et dans toutes les agences.

BUREAU D'ANNONCES
1, rue des Sept-Agaches (Grand'Place), LILLE

TARIF DE PUBLICITE

Annonces	la ligne 0.30
Réclames	— 1.00
Faits divers	— 0.50
Au-dessus ou au-dessous du Feuilleton	— 3.00
Dans les « Dépêches de la Nuit »	— 2.00
Etat-civil	— 0.75
Chronique locale	— 0.50
Echos	— 0.50
Gazette du Nord	— 0.40

Temps probable. — En France, des averses orageuses sont propables ; le temps va rester assez chand.

Sans Jésus, l'histoire est un chaos, le présent n'a pas de sens, et l'avenir n'est que ténèbres.

LA SALADE
RADICO-SOCIALISTE

Tout le monde vous dira que, pour qu'une salade soit réussie, il faut que les ingrédients y soient mis par des sages et que le mélange soit remué par des fous.

La salade radico-socialiste, pour le second tour de scrutin dans le Nord, a été préparée selon cette formule, mercredi, jour de marché à Lille.

Les ingrédients ont été savamment donnés par des sages : les malins des Loges et les gros pontifes de la Sociale, tous graves augures qui savent se regarder sans rire.

D'un commun accord, ces frères ennemis d'hier, se sont assis autour du saladier électoral, qui a du beurre au fond, et ont procédé de la manière suivante.

Ils ont pris d'abord six « grosses » légumes radicales, convenablement ballottées, et en ont fait une première couche au fond du vase. Ce sont les sieurs Pasqual d'Avesnes, Défontaine de Maubeuge, Le Roy, dit Hégésippe, de Cambrai, Guislain, dit **min noir**, de Nomain, le plutocrate Ducarin de Comines, et l'ancien président de Congrégation de la Sainte-Vierge, Défossé de Dunkerque.

Là-dessus nos augures ont étendu une couche des plus fines herbes de la Sociale : les citoyens Delory et Ghesquière pour Lille, Ragheboom pour Seclin-Haubourdin, Dubled pour Roubaix, Lannoy et les Trois-Baudets, Ingbels pour Tourcoing, Mélin pour Valenciennes et l'insulteur de Louis XIV, Lefebvre pour Denain.

Après quoi, ils rassemblèrent en tas les fières devises que les uns ou les autres arboraient hier : « Ni réaction ni révolution », « tous pour les gens de notre classe », « ni emprunts ni impôts nouveaux », « à bas les trois ans », « vivent les trois ans », « ni déclaration ni inquisition », « vive l'impôt sur le revenu », etc., etc. Ils mirent le tout dans un moulin à poivre, et l'ayant réduit en poudrette ils en assaisonnèrent le mélange.

Ensuite, des flots de l'huile rance « défense laïque », et d'abondantes cuillerées de vinaigre anticlérical extra fort : et voilà la salade prête.

A toi, maintenant, Populo, de fournir les imbéciles pour tourner et les naïfs pour avaler cette salade cosaque, savamment mixturée dans la coulisse par les Vénérables Delesalle et Debierre et par les gros parvenus du Socialisme domestiqué et asservi aux Loges bourgeoises.

A vous, citoyens du Cambrésis, de faire de la propagande pour Hégésippe Le Roy, le capitalissime ami du ploutocrate Caillaux.

Et vous, citoyens de Somain, de Marchiennes et d'Orchies, marchez au doigt et à l'œil pour le censier de Nomain, le sordide Guislain.

Et vous, ouvriers d'Halluin, de Comines, de Quesnoy-sur-Deûle, à genoux devant le millionnaire Ducarin ! Ducarin a été enfant de chœur, boulangiste, royaliste, bonapartiste, radical. Pourquoi ne serait-il pas aussi socialiste ?

Une fois de plus, une fois de moins, qu'est-ce que cela peut lui faire de changer encore d'opinions ? Il sera guesdiste, il sera allemaniste, il sera anarchiste, n'importe, pourvu que vous lui donniez vos voix prolétariennes.

Ducarin, c'est le manicraque électoral : mettez dans la fente un bulletin de vote en son nom, et il en sortira toutes les promesses, toutes les poignées de main, tous les sourires que vous voudrez, même et surtout les plus bêbêtes.

Il n'y a que des idées qui n'en sortiront point : le seul article qu'il ne tient pas.

Allons, Vandeputte ! Allons, citoyens : à genoux, à genoux, vous dis-je, devant Ducarin, c'est le Désiré, c'est l'idole, c'est le grand homme, c'est le Veau d'Or.

Et quel veau !

Et vous rentiers, propriétaires, fermiers, commerçants des cantons de Seclin, d'Haubourdin et de Pont-à-Marcq, vous aurez soin de confier vos intérêts, la défense de vos droits au citoyen Ragheboom. En voilà un qui vous représentera avec intelligence et compétence !

Et Dubled, donc, et Ingbels ! En voilà des gaillards qui soutiendront bien l'agriculture, le commerce et l'industrie : le pain des cantons de Tourcoing, Roubaix, Lannoy et Cysoing.

Dubled, d'ailleurs, a fait ses preuves : il n'a pas dit un seul mot à la Chambre pendant ses quatre ans.

Ce député ne dit rien et n'en pense pas plus.

Et ainsi de suite pour le reste de la salade...

Est-ce assez stupide et assez audacieux de proposer ainsi aux partis de voter pour des hommes d'un autre parti : aux socialistes de voter pour des bourgeois radicaux, aux industriels, rentiers, cultivateurs et commerçants radicaux de voter pour ceux dont le programme a pour premier article de les dévorer.

Et tout cela pourquoi ? Par pur anticléricalisme, par haine du prêtre et de l'Eglise catholique !

Non, jamais, dans cinquante ans, nos arrière-neveux ne comprendront que des Français aient pu être aussi bêtes.

DEM.

Nouvelles Religieuses

Mgr CHOLLET A DOUAI

Mgr Chollet, en tournée pastorale pour la première fois dans son archidiocèse, est arrivé lundi dernier à Douai, où il séjourne depuis ce temps. Successivement Sa Grandeur a, dans chaque paroisse, administré le sacrement de Confirmation, et le reste de son temps a été consacré, chaque jour, en dépit de ses fatigues, à se rendre compte par elle-même du fonctionnement des œuvres de la première ville de son diocèse.

Mercredi, à 8 heures 10 précises du soir, par une faveur toute spéciale, Monseigneur a daigné se rendre au siège de l'Association Saint-Michel, rue de l'Université, accompagné de M. le vicaire général Catteau et de M. le chanoine Langlade, doyen de Notre-Dame.

Dans la grande salle, magnifiquement décorée, tous les sociétaires, au grand complet (115 membres), se pressaient, et c'est au milieu d'une émotion réelle que Sa Grandeur prit place sur l'estrade dressée au fond de la salle.

M. Tréca, président de l'Association, l'assura de la filiale soumission des membres de la Saint-Michel, et Monseigneur daigna adresser de paternels conseils aux membres présents. Après avoir rappelé les efforts de son illustre et regretté prédécesseur, Mgr Delamaire, pour unir, au moyen des Comités catholiques, les fidèles de son diocèse, il affirma son désir de voir ces Comités, grâce aux associations d'hommes, prendre une extension plus grande et plus forte.

Sans vouloir entrer dans trop de détails, il exhorta ses membres à ne pas faillir à leurs devoirs de chrétiens, principalement et surtout en ce qui concerne l'éducation de leurs enfants, sur le terrain de l'école, leur conseillant l'union des associations de pères de famille.

Après avoir félicité les membres de la Saint-Michel de leur bon esprit et de leur bonne camaraderie, gage de l'union de ses membres pour le bien, Monseigneur daigna donner sa bénédiction.

Après un chaleureux vivat en son honneur, Monseigneur prit congé de la Saint-Michel, laissant à ses membres le souvenir d'une réconfortante soirée.

Sa parole portera des fruits, et, à sa prochaine journée pastorale, Sa Grandeur pourra certainement s'en rendre compte.

PÈLERINAGE EUCHARISTIQUE DIOCÉSAIN
à Pont-sur-Sambre

Le lundi de la Pentecôte, 1er juin, à Pont-sur-Sambre, sous la présidence de Mgr Chollet, archevêque de Cambrai :

Dix heures, Grand'Messe solennelle.

Deux heures, grande procession en l'honneur du T. S. Sacrement.

Toutes les paroisses du diocèse sont invitées.

Les meilleurs chrétiens se feront un devoir de venir en cette circonstance solennelle rendre leurs hommages à N.-S. Jésus-Christ et prier ensemble pour l'Eglise et pour la France.

Tout se dispose pour que cette journée soit remarquable.

Des trains spéciaux seront organisés pour amener la foule des pèlerins à Aulnoye et à Pont-sur-Sambre.

Gazette du Nord

On annonce la mort :

— A **LILLE**, à l'âge de 49 ans, de **M. Ferdinand Pihen**, ancien industriel, secrétaire général des Rosati de Flandre, membre du jury du Conservatoire.

— A **LILLE**, de **M. Emile Perque**, décédé le 30 avril, à l'âge de cinquante-cinq ans, muni des sacrements.

Les funérailles auront lieu samedi 2 mai, à huit heures et demie, en l'église Ste-Marie-Madeleine.

— A **LILLE**, de **M. G. Lacombe**, ingénieur-chimiste et professeur de chimie analytique à l'Institut Industriel du Nord, depuis sa fondation.

Sa longue carrière d'ingénieur, d'expert et de professeur lui avait attiré la sympathie et l'estime de tous ceux qui l'avaient approché : c'était une personnalité lilloise.

— A **LINSELLES**, de **M. Auguste Tiberghien**, décédé à l'âge de 82 ans, muni des sacrements. Le vénéré défunt était le père de M. l'abbé Tiberghien, vicaire à Roubaix-Saint-Martin.

— A **BOURBOURG**, de **M. Albert Faviers**, beau-frère de M. et Mme Gustave Milliez, directeur honoraire de l'Enregistrement, président de la Conférence de Saint-Vincent de Paul, décédé pieusement le 28 avril, dans sa 76e année.

Malade depuis plusieurs mois, il donnait à tous ceux qui l'approchaient un bel exemple de patience et de résignation, et sa mort fut le digne couronnement d'une vie admirablement remplie.

Retiré à Bourbourg depuis bien des années, il comprit les services que sa situation et sa belle intelligence le mettaient à même de rendre. Esprit distingué, profond, d'une vaste érudition, il écrivit de nombreux articles relatifs aux questions sociales et à l'enseignement dans la « Réforme Sociale », la « Revue Catholique des Institutions et du Droit », la « Revue de Lille ». Il fut appelé également à donner des conférences à l'Université Catholique, dans la Section des Sciences morales et politiques.

Les mémoires qu'il fit pour la défense de certaines écoles catholiques et de plusieurs institutions secondaires menacées de fermeture valurent le maintien de ces œuvres d'enseignement libre.

Président de la Conférence de Saint-Vincent de Paul, membre du Comité des écoles libres et du Conseil paroissial, il fut toujours le soutien, le conseil de toutes les œuvres de bien, le défenseur de la religion, le bienfaiteur des pauvres.

Les catholiques de Bourbourg, qui tenaient en grande estime M. Albert Favière, sont unanimes à déplorer la mort de cet homme de bien, qui personnifiait à leurs yeux l'honneur et le dévouement et qui était par-dessus tout un vaillant chrétien.

Les funérailles auront lieu à Bourbourg, samedi, à onze heures.

— A **SAINT-HILAIRE-LEZ-CAMBRAI**, de **Mme J.-B. Serrieux**, née **Claire Dhauey**, décédée, dans sa 35e année, munie des sacrements.

Les funérailles auront lieu samedi, à 11 heures.

— Mercredi, à onze heures, ont été célébrées, en l'église paroissiale d'**EVIN-MALMAISON**, le service funèbre de **M. le chanoine Méresse**.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. le doyen de Carvin, le chanoine Pollart, supérieur de l'Institution St-Vaast, à Béthune, le commandant Delasalle, conseiller général de la Somme, et M. le curé de Leforest.

Le calice était porté par M. le curé de Courrières.

La messe a été chantée par M. l'abbé Delattre, curé de la paroisse, assisté de MM. les curés de Dourges et de Courcelles. Les chants liturgiques ont été exécutés par les enfants de la Réunion Dominicale, sous l'habile direction de M. le curé d'Oignies.

Avant l'absoute, M. le chanoine Pollart a présenté à la nombreuse assistance les regrets de Mgr l'Evêque d'Arras, retenu avec ses vicaires généraux, dans la tournée de confirmation ; il a retracé ensuite, en termes émus, la carrière apostolique et longue et si féconde du vénéré défunt.

Au cimetière, le commandant Delasalle, ami de M. le chanoine Méresse, lui a adressé un éloquent adieu aussi cordial que chrétien.

Cette cérémonie, à laquelle s'associait la population tout entière, montre quels regrets a laissés, chez ses compatriotes, M. le chanoine Méresse, et témoigne en même temps de la vénération profonde qui entoure la mémoire de Mgr Fava.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

Jesus, Maria, Joseph (7 ans et 7 quarant.).

— On annonce, à **LA MADELEINE-LEZ-LILLE**, les fiançailles de **Mlles Marie-Louise** et **Jeanne Beaufort**, filles de M. et Mme Beaufort-Rigot, la première avec **M. Emile Flipo**, la seconde avec **M. René Bonamy**.

ÉCHOS

DOUANES

M. Ranvé, capitaine des douanes à Avesnes, a été nommé sur sa demande, contrôleur (service des bureaux) à Tourcoing.

CHEMIN DE FER DU NORD

Les trains Nos 1569 partant de Lille pour Aulnoye, à 6 heures 40, et 1570 partant de Valenciennes pour Lille à 18 heures 37, circuleront les mardis, toute l'année et les vendredis en octobre, novembre, décembre, janvier et février, soit un mois de plus qu'actuellement.

LA FOIRE-CONCOURS AUX CHEVAUX DE LILLE

La foire du printemps se tiendra sur l'Esplanade, le mardi 5 mai, à partir de neuf heures du matin.

La Compagnie du Chemin de Fer du Nord accordera, sur le vu du certificat de présence délivré par M. le président du concours, la gratuité du transport pour les chevaux ayant participé à la foire.

Les chevaux de la Belgique pourront passer à la frontière par le bureau d'Halluin-route, ouverte la veille, lundi, de sept à neuf heures du matin. Pour les autres bureaux de douane, les intéressés devront prévenir, la veille de leur passage, le vétérinaire inspecteur du bureau.

Le Syndicat des Brasseurs a fait parvenir une prime de 100 francs et une médaille d'argent pour sa participation aux foires-concours de chevaux de 1914.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'HYGIÈNE DU NORD

Le Conseil départemental d'hygiène s'est réuni le mercredi 22 avril, sous la présidence de M. le Préfet.

Il a donné des avis favorables concernant l'installation d'un atelier de forges avec marteaux mécaniques à Bruay-sur-Escaut ; d'une briqueterie flamande à Fourmies ; un projet de modification du règlement sanitaire de Raismes, et l'exécution de travaux d'amélioration à l'hospice de Bailleul.

Le conseil a enfin émis un avis défavorable concernant l'installation d'une briqueterie flamande à Nivelle, et la construction de maisons d'habitation à proximité du cimetière de Tourcoing.

MALHEUR AUX PAUVRES !

Aux mains des politiciens sans scrupules, les institutions sociales qui pourraient être les plus bienfaisantes deviennent de véritables moyens de chantage s'exerçant aux dépens des pauvres eux-mêmes qu'elles devraient soulager.

Prenez par exemple l'œuvre municipale d'assistance aux jeunes mères qui fonctionne à Wattrelos. Ceux qui la dirigent n'ont pas à considérer, en bonne justice, les opinions politiques ou les convictions religieuses de leurs clientes.

Pourtant, les édiles socialistes de Wattrelos en ont jugé autrement. Les dames visiteuses qu'ils viennent de nommer au comité de surveillance de l'œuvre appartiennent toutes au monde de l'enseignement officiel. Ce sont Mesdames Pollet, directrice de l'école du Centre ; Dehaese, directrice de l'école de la rue de Tourcoing ; Baudin, directrice de l'école de Beaulieu ; Targit, femme du directeur de l'école du Touquet, et Glaise, institutrice à l'école du Centre.

Ces nominations sont évidemment faites à dessein. Et la municipalité socialiste de Wattrelos met à la disposition des dames visiteuses, institutrices, un instrument de pression qu'elles sauront bien employer pour faire une propagande efficace en faveur de leurs écoles.

Il y a gros à parier que plus d'une jeune mère sera mise en demeure de choisir entre l'âme de ses enfants et le secours municipal.

Cette exploitation de la misère constitue un abus de pouvoir barbare et lâche, sévèrement jugé par la population de Wattrelos.

NOUVELLES MILITAIRES

LE NOUVEAU COMMANDANT DE LA 4e BRIGADE D'INFANTERIE

Le colonel Pétain, récemment nommé au commandant, par intérim, de la 4e brigade d'infanterie, à Saint-Omer, a pris possession de ses nouvelles fonctions, mercredi.

Il a reçu, à cette occasion, au Cercle militaire, le colonel et les officiers du 8e d'infanterie, ainsi que les chefs des divers services de la brigade.

POMPIERS DE PARIS

Les engagements volontaires de 4 ans pour le régiment de sapeurs-pompiers de Paris sont reçus à toute époque de l'année. Toutes les professions y sont admises, mais de préférence celles qui se rattachent à l'industrie du bâtiment. Les engagés de 4 ans ont droit aux avantages ci-après :

1° Une prime de 100 francs, dont la moitié payable à la signature d'engagement, le complément au commencement de la 4e année de service ;

2° Une haute paye de 0,60 par jour pendant la 4e année de service.

3° Après quatre ans de services, les militaires du régiment peuvent obtenir un emploi civil. Les militaires qui désirent rengager ont droit, à quinze ans de services, à une retraite qui s'élève à 690 fr. pour les caporaux et 630 fr. pour les sapeurs.

Les intéressés peuvent adresser leur demande au colonel du régiment, 9, boulevard du Palais.

LES CANDIDATS A L'ECOLE POLYTECHNIQUE

Le délai supplémentaire, accordé aux candidats pour se faire inscrire, expirait samedi soir. Pour la Seine, le nombre des inscrits s'élève à 514 contre 561 en 1913, soit, contrairement à ce qui s'était produit les années précédentes, une diminution de 47 candidats, c'est-à-dire près de 10 0/0. Il y a lieu toutefois de remarquer que cette diminution est purement apparente et doit être attribuée au transfert, en Seine-et-Oise de l'Ecole Sainte-Geneviève, qui a quitté la rue Lhomond pour s'installer à Versailles, et a dû pour cette raison faire inscrire à Versailles ses candidats. Le nombre total des candidats sera supérieur à celui de l'année dernière.

LES MITRAILLEUSES DE CAVALERIE

Le ministre de la guerre a décidé de faire procéder à des expériences en vue du remplacement du revolver par la carabine dans l'armement des mitrailleurs de cavalerie.

MUTATIONS

RESERVE. — **Service de santé.** — M. Battez, médecin-major de 2e classe de la 1re région, passe à la 19e région.

M. Courouble, aide-major de 2e classe au 167e d'infanterie passe à la 1re région.

M. Carbonnier, officier d'administration de la 3e région, passe à la 1re ; M. Flament, officier d'administration de la 1re région, passe à la 3e.

TERRITORIALE. — M. François, médecin aide-major de la 1re région, passe à la 21e.

CONCOURS DE LA SOCIETE INDUSTRIELLE
du NORD de la FRANCE

La Société vient de publier le programme des questions proposées pour le concours de 1914.

Les questions proposées concernent notamment :

Pour le Comité du génie civil, des arts mécaniques et de la construction : les chaudières à vapeur, foyers, machines à vapeur, graissage, garnitures métalliques, moteurs à gaz et gazogènes, compteurs, métallurgie, électricité, éclairage, automobiles, aviation, etc.;

Pour le Comité de la filature, du tissage : les culture, rouissage, teillage, peignage, filature et tissage du lin, travail des étoupes, de la ramie et d'autres textiles, filterie, travail du coton, travail de la laine, graissage, etc.;

Pour le Comité des arts chimiques et agronomiques : les produits chimiques, électrochimie, photographie, métallurgie, verreries et ciments, blanchiments, matières colorantes et teinture, apprêts, papeterie, combustibles, sucrerie, distillerie, brasserie, huiles et graisses, industrie alimentaire, tannerie, agronomie, etc.;

Pour le Comité du commerce, de la banque et de l'utilité publique : les questions économiques, générales et particulières à la région du Nord.

Les récompenses consistent en médailles d'or, de vermeil, d'argent ou de bronze et en mentions d'encouragement et primes en argent.

La Société décernera, en outre, s'il y a lieu, des prix spéciaux, parmi lesquels se trouvent :

Des médailles de 500 francs (fondation Kuhlmann) destinées à récompenser des services éminents rendus à l'industrie de la région ;

Une récompense spéciale prise sur les revenus du legs Descamps-Crespel (environ 500 francs), décernée par le Conseil d'administration à l'auteur du travail le plus méritant ; une somme de 600 francs prise sur les revenus de la donation Léonard Danel, décernée par le Conseil d'administration à l'œuvre qu'il en reconnaîtra digne ;

Un prix de 500 francs, offert par M. Em. Roussel, auquel la Société joindra une médaille, destiné à récompenser le meilleur mémoire sur la détermination de la nature chimique des noirs d'aniline ;

Des médailles d'or d'une valeur de 300 francs aux créateurs d'industrie nouvelle dans la région ;

Des prix divers aux lauréats du concours de dessin industriel de mécanique.

Outre une somme de 100 francs offerte par M. Kestner, des certificats et récompenses en espèces pour les employés, en volumes aux élèves (concours de langues étrangères) ;

Des certificats et des prix en espèces aux élèves des cours publics de filature et de tissage ;

Des médailles aux directeurs, contremaîtres ou ouvriers ayant amélioré les procédés de fabrication ou les méthodes de travail de leur industrie ;

Des médailles à des employés comptables pouvant justifier de longs et loyaux services, chez un des membres de la Société.

Des diplômes et primes en espèces seront décernés aux meilleurs chauffeurs (Concours organisé en collaboration avec l'Association des Propriétaires d'Appareils à Vapeur.

La Société se réserve également de récompenser tout progrès industriel non compris dans son programme.

La distribution solennelle des prix et récompenses aura lieu en janvier 1915.

Le programme détaillé est envoyé franco sur demande adressée à M. le Secrétaire de la Société Industrielle, 116, rue de l'Hôpital-Militaire, à Lille.

CONSEILS DE LA LIGUE SOCIALE D'ACHETEURS
POUR LE MOIS DE MAI

N'achetons pas après 7 heures du soir et refusons les livraisons tardives.

Pour contribuer à supprimer le travail de nuit des boulangers, n'exigeons pas de pain frais le matin de bonne heure.

Les réparations des fourneaux, calorifères, chauffage central, faites en été, diminuent le chômage de nombre d'ouvriers.

N'achetons pas dans les maisons qui font travailler le dimanche.

MORT DE M. VAN TIEGHEM
SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

Le défunt était originaire de Bailleul

M. Philippe Van Tieghem, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, pour les sciences physiques, est mort subitement, mardi, vers six heures du soir, en son domicile, à Paris. M. Philippe Van Tieghem était le doyen de l'Académie des Sciences.

Le défunt était né à Bailleul, le 10 avril 1839. Ancien élève de l'Ecole Normale supérieure, reçu docteur ès sciences physiques en 1864 et docteur ès sciences naturelles en 1867, nommé maître de conférences à l'Ecole Normale en 1864, professeur de biologie à l'Ecole centrale en 1873, professeur de botanique au Muséum d'histoire naturelle en 1879, il était membre de l'Académie des Sciences depuis 1877.

Il fut ensuite directeur du Laboratoire d'organographie et physiologie végétales, à l'Ecole pratique des hautes études.

M. Van Tieghem était officier de la Légion d'honneur et de l'Instruction publique.

La classification des plantes a été révolutionnée par les travaux de M. Van Tieghem. Avant lui, les plantes n'étaient classées que d'après leurs caractères extérieurs. En faisant intervenir les caractères intérieurs des plantes, leurs origines anatomiques, la classification des familles végétales a subi de profondes modifications qui ont transformé la botanique de fond en comble.

Il a publié en une suite de remarquables travaux le fruit de ses recherches sur divers organes des plantes, et a donné en outre des études très savantes sur les mycomycètes, les ascomycètes, les bactéries et les fermentations.

LES FUNÉRAILLES DE M. SCULFORT
à Maubeuge

Mercredi ont été célébrées, à Maubeuge, à onze heures et demie, en l'église Saint-Pierre, les funérailles de M. Henry Sculfort, sénateur, ancien président du Conseil général.

L'assistance était considérable et composée en majeure partie de personnages officiels, préfet, sous-préfets, conseillers de préfecture, officiers généraux et supérieurs, conseillers généraux de l'arrondissement, maires, adjoints et conseillers municipaux, magistrats et fonctionnaires.

On y remarquait également des industriels et le personnel des usines Sculfort.

En avant du corps, derrière la croix, marchaient de nombreuses sociétés avec leurs drapeaux et bannières et les sapeurs-pompiers.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Réquillé et Roméo, Bastien, du personnel des usines Sculfort ; Biget et Louis Sculfort, directeurs ; le docteur Culot, ami personnel ; Lesaffre, président de la chambre de commerce d'Avesnes ; Walrand, maire de Maubeuge ; Vancauwenberghe, président du Conseil général ; Trystram, sénateur, et Trépont, préfet.

Au bord de la tombe, des discours ont été prononcés par MM. Trépont, au nom du gouvernement et du département ; Vancauwenberghe, au nom du Conseil général ; Lesaffre, au nom de la Chambre de Commerce d'Avesnes ; Potié, au nom des sénateurs du Nord ; Biget, au nom du personnel des usines Sculfort ; Walrand, au nom de la ville de Maubeuge, et Neuillès, au nom des amis du défunt.

L'Aviation à Valenciennes

Le lieutenant aviateur Lussigny du centre de Versailles, pilotant un biplan Maurice Farman, moteur de Dion 80 HP, venant de Péronne, après avoir survolé quelques instants Valenciennes, atterrit à 8 h. 05. Il était accompagné de son mécanicien le sapeur Lafay.

Le lieutenant Lussigny est chevalier de la Légion d'honneur, distinction qui lui fut décernée à la suite d'un accident grave survenu il y a deux ans environ ; son état fut pendant plusieurs jours considéré comme désespéré. Il pilotait à cette époque un appareil Repp.

Il compte quitter l'aérodrome vendredi matin dès le lever du jour pour se rendre, sans escale intermédiaire, au camp de Châlons.

CONCOURS d'animaux reproducteurs des bovidés
(RACE FLAMANDE PURE)
A CASSEL

Le concours, favorisé par un très beau temps, a eu un bien beau succès. De l'avis général, les bêtes qui y étaient présentées en valaient réellement la peine et quelques sujets en particulier, parmi les taureaux et les vaches laitières, furent particulièrement remarqués.

Le concours eut lieu à 10 heures, sur la Nouvelle-Place, élégamment ornée de drapeaux pour la circonstance. Une nombreuse affluence a suivi avec grand intérêt les opérations des différents jurys, opérations qui ne se sont terminées qu'à midi.

Entre deux, les agriculteurs ont pu admirer à leur aise quelques machines agricoles exposées sur la Grand'Place et la Nouvelle-Place.

Les deux expériences de traits mécanique des vaches, faites l'une à 9 heures du matin, l'autre à 4 heures du soir, ont été suivies également avec intérêt par les cultivateurs. Si elles ne sont pas d'une utilité immédiate pour nos campagnes, ces machines à traire sont très utiles pour les grandes exploitations.

A 1 heure, un banquet, très bien servi d'ailleurs, réunit 80 convives à l'Hôtel du « Lion-Blanc ».

A la table d'honneur, M. Moeneclaey, conseiller général, maire, président du Comice Agricole du Canton, présidait. Au dessert, il remercia bien vivement les membres des divers jurys et applaudit au succès du beau concours que chacun avait pu admirer le matin.

M. Vancauwembergue, président du Conseil Général du Nord, félicita à son tour les Agriculteurs si nombreux de la région et leur promit le généreux concours du Conseil Général. MM. Ghestem, conseiller général, et Monsarrat, vétérinaire départemental en chef, terminèrent la série des toasts et la plus franche gaieté ne cessa de régner parmi les convives de cette belle réunion.

La Commission du Herd-Book Flamand a fonctionné durant le concours, sous la présidence de M. Boutaric, vétérinaire départemental adjoint à Dunkerque. Vingt-cinq animaux ont été inscrits.

Voici le palmarès du Concours du 30 avril :

1° *Taureaux n'ayant pas de dents de remplacement* (25 sujets exposés). — 1er prix, Grande Plaquette en argent et prime de 150 f., à M. Hidden Abdon, de Wemaers-Cappel ; 2e prix, Méd. d'arg. gr. mod. et 130 fr., à M. Vaesken Henri, d'Arnèke ; 3e, Méd. dorée gr. mod. et 115 fr., à M. Vaesken René, de Wemaers-Cappel ; 4e, Méd. dorée et 100 fr., à M. Desmoudt Jules, de Zuytpeene ; 5e, 70 fr., à M. Vandaele Alidor, d'Oxelaere ; 6e, 50 fr., à M. Leurs Alphonse, d'Arnèke ; 7e, 40 fr., à M. Franchois Ovide, de Wemaers-Cappel ; 8e, 35 fr., à M. Joos Romain, de Zermezeele ; 9e, 30 fr., à M. Dequidt Georges, d'Oxelaere ; 10e, 25 fr., à M. Persyn Léon, de Buysscheure ; 11e, 20 fr., à M. Carron Jules, de Cassel ; 12e, 15 fr., à M. Moriaux Jérôme, de Bavinchove ; 13e, Prix supplémentaire, 10 fr., à M. Desmoudt René, d'Arnèke ; 14e, Prix supplémentaire, 10 fr., à M. Demol Emile, de Noordpeene.

2° *Taureaux de tout âge* (4 sujets exposés). — 1er prix, Méd. dorée et 60 fr., à M. Vaesken Henri, d'Arnèke ; 2e, 40 fr., à M. Vaesken René, de Wemaers-Cappel ; 3e, 30 fr., à M. Hidden Abdon, de Wemaers-Cappel ; 4e, sup., Mention honorable, à M. Heens Victor, de Rubrouck.

3° *Génisses n'ayant pas plus de 2 dents de remplacement, pleines ou à lait* (10 sujets exposés). — 1er prix, Méd. d'arg. et 55 fr., à M. Vaesken Henri, d'Arnèke ; 2e, 55 fr., à M. Ordoulle Edmond, d'Hardifort ; 3e, 45 fr., à M. Vandenbussche Louis, de Zuytpeene ; 4e, 35 fr., à M. Degraeve Albert d'Oxelaere ; 5e, 25 fr., à M. Schrévère Etienne, de Sainte-Marie-Cappel ; 6e, 20 fr., à M. Caron Jules, de Cassel ; 7e, 10 fr. à M. Gaeynaey Georges, d'Arnèke.

4° *Génisses ayant 4 ou 5 dents de remplacement, en état de gestation ou à lait* (8 sujets exposés). — 1er prix, médaille d'argent et 55 francs à M. Vaesken Henri, d'Arnèke ; 2e, 55 francs à M. Schrivère Etienne, de Sainte-Marie-Cappel ; 3e, 45 francs, à M. Degraeve Albert, d'Oxelaere ; 4e, 35 francs à M. Vandaele Camille, de Zermezeele ; 5e, 25 francs à M. Deberdt Denis, de Bavinchove ; 6e, 20 francs à M. Vaesken René, de Zermezeele ; 7e, 15 francs, à M. Dequidt Georges, d'Oxelaere ; 8e, 10 francs à M. Beudaert Achille, de Zuytpeene.

5° *Vaches à lait* (8 sujets exposés).— 1er prix, médaille d'argent et 65 francs à M. Castier Michel, de Bavinchove ; 2e, 60 francs à M. Vaesken Henri, d'Arnèke ; 3e, 50 francs à M. Schrivère Etienne, de Sainte-Marie-Cappel ; 4e, 40 francs à M. Vaesken René, de Wemaers-Cappel ; 5e, 30 francs à M. Joos Romain, de Zermezeele ; 6e, 20 francs, à M. Bogaert Louis, de Zermezeele ; 7e (supplémentaire), 10 francs à M. Deberdt Louis, de Bavinchove ; 8e (supplémentaire) 10 francs à M. Beudaert Achille, de Zuytpeene.

6° *Vaches en état de gestation très apparente* (12 sujets exposés). — 1er prix, Médaille et 60 francs à M. Vaesken Henri, d'Arnèke ; 2e, 50 francs à M. Vaesken René, de Wemaers-Cappel ; 3e, 40 francs à M. Vandaele René, d'Arnèke ; 4e, 30 francs à M. Rommel Denis, d'Arnèke ; 5e, 20 francs à M. Degraeve Albert, d'Oxelaere ; 6e (supplémentaire), mention honorable à M. Bogaert Louis, de Zermezeele.

Les jurys étaient ainsi composés : 1° pour les taureaux : MM. Monsarrat, vétérinaire départemental en chef ; Ghestem, conseiller général, et Vandenbussche, agriculteur ; 2° pour les génisses et les vaches : MM. Matringhem, Lefebvre et Wiryuin-Demagny.

Une chute mortelle
A MONCHECOURT

Le maçon Simon Dbenin, de Tilloy, est tombé d'un bâtiment en construction aux mines d'Azincourt et a été tué net. Cet ouvrier n'était occupé à cette Compagnie que depuis lundi.

Écrasé sous un mur
A DOUAI

Un journalier d'Orchies, J.-B. Meuniez, 19 ans, démolissait jeudi à Frais-Marais, pour le compte des mines d'Aniche, un vieux mur qui s'abattit sur lui à l'improviste. Un docteur examina le blessé qui avait le crâne fracturé et le pied gauche écrasé. Meuniez a été conduit chez ses parents, à Orchies.

L'ACCIDENT DE WATTIGNIES

Jeudi après-midi, M. Delalé, juge d'instruction, accompagné de son greffier, M. Deuvet, s'est rendu à Wattignies. Il a entendu M. Jean-Baptiste Caprons, qui échappa providentiellement à la mort.

Ce dernier ne put que lui faire le récit de l'affreux accident. M. Delalé a commis comme expert M. Magnien, ingénieur des manufactures de l'Etat, professeur à l'Institut Industriel. M. Magnien recherchera les causes de cet accident et déterminera les responsabilités.

LE DRAME DE TEMPLEMARS

M. Fillaire, juge d'instruction, a entendu jeudi matin les deux frères Arsène et Amand Coqueaux, manœuvres de maçon, inculpés de coups et blessures sur leur père et leur mère, et leur a demandé des renseignements sur les mobiles qui les déterminèrent à acheter un revolver.

On sait que M. Coqueaux père essuya huit balles tirées par ses deux fils et qu'un seul projectile l'atteignit à la main.

Arsène, l'aîné, sans vouloir s'expliquer sur l'usage qu'il voulait faire de son revolver, déclara l'avoir acheté pour la somme de 11 francs, chez un marchand de reconnaissances du Mont-de-Piété, rue des Tours.

Les vingt-cinq cartouches retrouvées en leur possession avaient été achetées chez un menuisier de la ville.

LE CRIME D'HAUTMONT

M. Semal, juge d'instruction du parquet de Charleroi s'est rendu mardi au domicile d'Auguste Adnet, qui assassina sa femme dans les circonstances que nous avons relatées. Il était assisté de son confrère du parquet d'Avesnes.

Adnet, sujet belge, arrêté à Marchiennes-au-Pont (Belgique), sera jugé dans son pays.

ESSENCE POUR AUTOS

MOTEURINE

LA GREVE DE L'USINE A GAZ
A ROUBAIX

Elle se poursuit sans incidents, pour le plus grand dommage de la population.

La Direction s'est vue forcée de suspendre momentanément la production du gaz. Jeudi matin, un certain nombre de petits ateliers dont la force motrice est assurée par des moteurs à gaz ont dû fermer leur porte.

Les ateliers de gazage sont également atteints.

Dans la journée, un certain nombre d'ouvriers ont été embauchés, ce qui a permis à la Direction d'assurer, quoique avec parcimonie, la production de gaz nécessaire à l'éclairage public dans la soirée de jeudi. Nous avons à ce sujet reçu la communication suivante :

« La Société Roubaisienne d'Eclairage par le gaz et l'électricité nous prie de prévenir le public qu'elle a dû cesser momentanément la fabrication du gaz, mais qu'elle se met en mesure de la rétablir dans le plus bref délai possible.

« Dans l'intérêt de la ville, de la population et de l'industrie, elle fait appel à la bienveillance de ses abonnés et les prie de ne faire usage du gaz qu'avec la plus grande